

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL DE 320 LITRES**

Entre :

Le SMIRGEOMES

(Syndicat Mixte de Réalisation et de Gestion pour
l'Élimination des Ordures Ménagères du Secteur
Est de la Sarthe)

11, rue Henri Maubert

72120 SAINT CALAIS

☎ : 02 43 35 86 05

e-mail : accueil@smirgeomes.fr

site web : www.smirgeomes.fr

N° USAGER :

M. Mme :

Adresse :

Commune :

☎ *:

E-mail :

Nb de personnes composant le foyer :

Superficie du jardin : m²

* : Champ obligatoire

Le compostage individuel permet de recycler chez soi les déchets fermentescibles comme les *restes alimentaires, épluchures, fleurs fanées, feuilles, tontes...* afin de réaliser du compost pour le jardinage. Cette pratique ancienne est utile à la protection de l'environnement (réduction du transport), elle vous évitera des déplacements superflus à la déchèterie.

Le compostage individuel contribue aussi à réduire le coût de l'élimination et de valorisation des déchets ménagers en réduisant les tonnages de déchets collectés et enfouis.



Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le SMIRGEOMES s'engage à :

- Mettre à disposition un composteur individuel de 320 l qui reste la propriété du SMIRGEOMES ;
- Assurer le remplacement des pièces défectueuses sur les composteurs (fournitures des pièces) ;
- Aider les utilisateurs dans leur démarche et assurer une assistance technique ;
- Informer les usagers sur la pratique du compostage individuel.

Mme, M. S'engage(nt) à :

- Verser une participation unique de 15 € pour la mise en place d'un composteur individuel de 320 litres et les conseils techniques sur le compostage assurés par le SMIRGEOMES ;
- Utiliser le composteur sur le territoire du SMIRGEOMES ;
- Restituer le composteur en cas de déménagement, de non utilisation ou de décès ;

Aucun remboursement ne sera alors effectué.

- Suivre les consignes d'utilisation indiquées dans le guide du compostage afin de transformer la partie fermentescible des déchets ménagers et autres débris végétaux en compost

A

Signature :

PS : Convention complétée, signée et accompagnée d'un chèque de 15 euros à l'ordre du Trésor Public,
à retourner au : SMIRGEOMES, 11 rue Henri Maubert, 72120 Saint Calais